

Programme des Vert·e·s lausannois·es pour la législature 2026-2031

Pour une ville écologique, égalitaire et solidaire!

Les Vert·e·s lausannois·es poursuivent avec détermination leur engagement en faveur de la qualité de vie et de la cohésion sociale. Par leur action à la Municipalité menée par Natacha Litzistorf et Xavier Company au sein de l'alliance Vert·e·s / PS / POP, ainsi que le travail mené au Conseil communal, nos élues et élus s'engagent et développent des projets pour que Lausanne soit :

- Une ville aux logements de qualité à loyers raisonnables
- Une ville végétalisée et sans énergies fossiles
- Une ville égalitaire, accueillante, solidaire et prospère

1) Une ville aux logements de qualité à loyers raisonnables

Face à la pression immobilière, à la spéculation et aux défis environnementaux, notre ville doit agir avec détermination pour offrir des logements de qualité, accessibles physiquement, financièrement et énergétiquement efficaces. L'objectif est clair : créer des logements, lutter contre la spéculation, favoriser différentes formes de logement et ainsi construire une ville accessible et écologique.

a) Loger autrement : créer des habitations rapidement sans construire à des prix excessifs

Pour garantir des logements à loyers raisonnables, il est indispensable de renforcer les outils de la Ville face à la spéculation immobilière.

- **Fixer des quotas obligatoires de logements d'utilité publique (LUP) de minimum 30% dans tous les nouveaux plans d'affectation communaux (PA et PACom) , pour assurer un logement accessible pour toutes les bourses.**
- **Doubler le budget consacré au droit de préemption**, afin que la Ville puisse poursuivre et renforcer sa politique d'acquisition des biens stratégiques et créer des LUP, freinant ainsi la spéculation, et permettant d'augmenter le nombre de logements à loyers accessibles.
- **Conserver des bâtiments préemptés ou revendre à des sociétés d'utilité publique** avec des exigences de qualité et d'assainissement élevées.

- **Créer une coordination “logement” entre les acteurs publics et privés** : une union sacrée pour une gestion harmonieuse du foncier et pour la création d’un maximum de LUP.
- **Lancer un financement participatif pour des logements d’utilité publique (LUP)** : créer un mécanisme innovant pour que la population puisse investir directement dans la construction ou la rénovation de LUP afin de mobiliser l’épargne locale et de renforcer le lien entre habitant·e·s et projets urbains.
- **Simplifier les procédures pour encourager les surélévations et pour transformer les bureaux vacants en logements** permettant ainsi la création rapide de nouveaux logements.
- **Renforcer la capacité des locataires à agir pour défendre leurs droits** : en complément aux associations existantes, soutenir et informer les locataires pour mieux défendre leurs droits face aux abus et garantir la pérennité des locations
- **Renforcer les projets d’échange et de partage de logements**, notamment entre seniors et familles avec enfants.
- **Surveiller les loyers abusifs** et poursuivre les propriétaires responsables, informer les locataires de leurs droits et les accompagner dans leurs démarches pour contester un loyer abusif.
- **Conditionner la délivrance des autorisations de construire lors des rénovations** uniquement après un contrôle des loyers projetés après travaux.
- **Renforcer les aides à la rénovation** pour la mise aux normes d’accessibilité et de sécurité.

b) Mettre l’accent sur les coopératives : la force du collectif au service de logements abordables et bons à vivre

Les coopératives permettent d’offrir des logements à coûts maîtrisés et favorisent le vivre ensemble.

- **Doubler la part de logements en coopérative**, par des soutiens financiers, une politique de préemption ambitieuse, des terrains dédiés et un accompagnement renforcé.
- **Augmenter la part des projets de coopératives d’habitant·e·s** retenus dans les projets développés par la ville
- **Nommer un·e délégué·e aux coopératives** pour aider à initier les projets et accompagner les coopérateurs·trices dans leurs démarches.

c) Construire autrement : Vers une construction écologique et flexible

Pour limiter notre empreinte écologique et s'adapter aux besoins changeants, la Ville doit promouvoir des modes de construction innovants.

- **Exiger l'utilisation majoritaire de matériaux biosourcés et géosourcés dans les constructions neuves**, afin de réduire l'usage du béton et réduire l'impact carbone.
- **Encourager les logements modulables**, pouvant évoluer avec les familles et s'adapter à différents usages, pour plus de flexibilité et d'efficacité.
- Développer des politiques incitatives pour le **logement intergénérationnel et inclusif**.

d) Accélérer les rénovations énergétiques : pour un parc immobilier sain et durable

La transition écologique passe assurément par l'assainissement énergétique massif du parc immobilier existant.

- **Investir 100 millions de francs par an dans l'assainissement énergétique et sanitaire des bâtiments propriétés de la Ville**, pour améliorer le confort, réduire les consommations d'énergie et lutter contre la précarité énergétique.
- **Réduire la durée des procédures de permis de construire par deux pour les rénovations énergétiques** ou les modifications du système de chauffage vers une source renouvelable
- **Renforcer les soutiens et l'accompagnement de la Ville aux rénovations privées** notamment par la création d'un fonds dédié

e) Penser la ville pour demain : des rues fraîches et paisibles, des quartiers vivants et des infrastructures repensées

Des logements de qualité impliquent la garantie d'un cadre de vie agréable.

- **Adapter la planification et l'architecture urbaine à la lutte contre les îlots de chaleur**
- **Végétaliser les quartiers et augmenter les surfaces perméables**, notamment en garantissant un espace vert à moins de 5 minutes de marche de chaque logement, pour préserver le bien-être, la santé et la biodiversité.
- **Assurer une maison de quartier à moins de 15 minutes à pied**, pour favoriser le lien social et les activités de proximité.
- **Réhabiliter les toilettes publiques** (modèles robustes faciles à l'entretien) et **proposer une carte interactive avec leur localisation et celles des points d'eau** pour plus de confort et de facilitation pour les déplacements en ville notamment des familles avec enfants en bas âges et personnes âgées.

- Favoriser les commerces de proximité, les lieux d'accueil pour l'enfance ou les personnes âgées et les espaces dédiés à la culture ou aux projets de la population au rez-de-chaussée des immeubles, pour des quartiers vivants et dynamiques.
- Multiplier les espaces de jardinage (plantages, potagers urbains en participation, jardins de poche, à proximité des logements, et carrés pédagogiques aux abords des écoles) pour favoriser un accès direct et indépendant à la terre, renforcer les liens sociaux et la vie de quartier et créer du lien avec le monde paysan.
- Réfléchir à l'avenir des grandes infrastructures sportives (Coubertin, Pontaise, etc.) afin qu'elles répondent aux besoins des quartiers et à l'équilibre urbain.
 - Permettre une rénovation du Stade de Coubertin dans son emprise actuelle.
 - Réaffecter le stade de la Pontaise en un morceau de ville au service de toutes et tous, avec une affectation mixte (logement, culture, sport, parc, etc.).

Ce 1er axe nous permet de garantir des logements à loyers raisonnables et de qualité, dans des quartiers vivants et vivables. Ce n'est pas seulement un défi urbanistique : c'est une urgence sociale et environnementale. La Ville de Lausanne doit prendre des mesures fortes, innovantes et écologistes pour construire une ville où chacune et chacun trouve sa place, dans un cadre de vie sain et inclusif.

2) Une ville végétalisée et sans énergies fossiles

Face au défi climatique mondial et à la dégradation des milieux naturels, Lausanne doit se positionner en ville pionnière dans la transition écologique. Il s'agit de bâtir une ville végétalisée, où la nature reprend sa place, où les déplacements se font sans énergies fossiles et où la qualité de vie s'améliore. Ce défi combine couverture naturelle, protection de la biodiversité, lutte contre les pollutions, décarbonation énergétique et développement d'une économie circulaire.

a) Remettre la nature au cœur de la cité : des arbres et de l'eau pour les humains et la biodiversité

La végétalisation de la ville est un pilier essentiel pour le bien-être et la santé de la population, la biodiversité et la lutte contre les îlots de chaleur.

- **Tripler le budget dédié à la biodiversité**, pour amplifier les projets de nature en ville.
- **Lutter contre les îlots de chaleur** en augmentant la couverture de canopée à 40% d'ici 2050 et en débituminant drastiquement les surfaces pour concrétiser la ville éponge en visant 30% de surfaces perméables d'ici 2050.
- **Installer un système souterrain de récolte d'eau de pluie pour les arbres (fosses à impluvium)** dans le centre-ville pour assurer un bon développement aux arbres, et créer

des noues, petits fossés, pour gérer les eaux dans les quartiers, comme les Plaines-du-Loup.

- **Protéger la pleine terre**, notamment en mettant en place un indice obligatoire dans chaque plan d'affectation communal (PACom et PA).
- **Recréer un cours d'eau à ciel ouvert** dans la vallée du Flon, en commençant par le tronçon de Vallée de la Jeunesse aux Pyramides de Vidy.
- **Revitaliser 1 km des rives du lac Léman**, pour renforcer l'accès à la nature et la qualité des espaces publics.
- **Créer une lagune au bord du lac à Vidy**, pour reconstituer un milieu naturel (zone humide) en voie de disparition en Suisse et offrir un nouveau lieu de détente.
- **Développer des campagnes de sensibilisation et d'observation de la biodiversité**, notamment dans les écoles et les maisons de quartier en utilisant des indicateurs visibles et concrets (abeilles, hérisson, oiseaux, etc.)
- **Garantir l'accès à l'ensemble des rives du lac toute l'année**, y compris le long de la piscine de Bellerive.

b) Se déplacer sans polluer : vers une ville sans voiture fossile

La mobilité doit être repensée pour réduire drastiquement les émissions, favoriser les modes de transport actifs et publics, et préserver les espaces naturels.

- **Créer un réseau d'itinéraires piétons sûrs, bien indiqués, attractifs, ombragés en été et adaptés aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées.**
- **Retirer les feux de circulation où cela est possible** pour fluidifier la mobilité piétonne et les autres modes de transport et réduire le temps d'attente aux feux lorsqu'ils restent nécessaire.
- **Assurer un réseau de pistes cyclables continu, sécurisé et rapide en favorisant des pistes cyclables en site propre** sur un maximum d'itinéraires et d'axes de mobilité pour plus de sécurité, d'efficacité et de confort.
- **Garantir, en partenariat avec les communes voisines, la continuité des pistes et bandes cyclables** sur l'ensemble du territoire du Grand Lausanne.
- **Porter un soin particulier au revêtement des voies cyclables**, anciennes et nouvelles, en réparant là où c'est nécessaire et en évitant les anicroches là où c'est possible.
- **Créer une voie verte cycliste Nord-Sud traversant Lausanne**, facilitant ainsi les déplacements doux.
- **Augmenter significativement les places de stationnement pour vélos.**
- **Réduire les routes autorisées aux Transports individuels motorisés (TIM)**
- **Développer les sens-uniques et supprimer des places de stationnement des voitures** pour créer de l'espace pour piétons et vélos
- **Prioriser les feux de circulation pour les piéton·ne·s et les cyclistes**, accélérant la mobilité douce.
- **Soutenir la réalisation au plus vite des BHNS et du métro M3, la modernisation rapide du m1 et la rénovation du LEB.**

- **Supprimer la mobilité individuelle motorisée sur l'axe Chauderon - St François** afin de favoriser les espaces conviviaux, la mobilité douce et les transports publics
- **Créer de nouvelles lignes de transports publics tangentielles pour améliorer le lien entre certains quartiers et pôles d'attraction.**
- Renforcer le lobbying aux différents niveaux institutionnels pour préparer les **transports publics efficaces** de la fin de la première moitié du XXIème siècle.
- **Développer des super-îlots dans certains quartiers**, ces grands îlots d'immeubles entièrement démotorisés à l'intérieur.
- **Interdire l'accès à certaines routes en zones forestières durant la nuit**, par exemple dans les bois de Sauvabelin ou du Jorat afin d'éviter les conflits avec la faune et favoriser la biodiversité.
- Améliorer les **zones d'attente des transports publics**, en particulier en garantissant un abri léger contre les intempéries et le soleil pour chaque arrêt.
- Choisir un **déneigement qui favorise les déplacements des transports publics, des piétons et des vélos**: aucune voie cyclable ou trottoir ne doit être recouvert par la neige repoussée par les machines.

c) Des places publiques conviviales et végétales

Les places de la ville sont des symboles et des lieux essentiels pour de nombreux événements ponctuels et activités du quotidien.

- **Réaliser toutes les grandes places de la ville avec une identité propre et des exigences fortes** : piétonnes quand c'est possible ou tout au plus en zone de rencontre, végétalisées, au maximum perméables, ornées d'un geste artistique fort (sculpture par exemple), équipées pour accueillir des activités culturelles ou de marché, avec des points d'eau et du mobilier adapté pour les personnes à mobilité réduite.
- **Assurer les mutations de différents lieux**, notamment celles en bonne voie de la Riponne, la Place du Tunnel, la Place Chauderon, la Place de la Gare, et lancer celles notamment attendue de la Place du Château, l'Esplanade de Beaulieu ou la Place des Bergières.

d) Protéger la santé de toutes et tous : pour une ville qui ne rende pas malade.

Les pollutions existent sous leurs différentes formes et leur lutte contribue à améliorer les conditions favorables à la santé.

- **Gérer la pollution aux dioxines**, prioritairement dans les places de jeux et les jardins.
- **Assurer une traçabilité des mouvements de terre** lors de l'évacuation de sols pollués
- **Mesurer, communiquer et sensibiliser sur les polluants émergents** (PFAS, micro-plastiques, etc.) pour une transparence totale.
- **Réaliser les mesures d'assainissement du bruit routier** lors de la prochaine législature notamment par la **mise en place du 30km/h généralisé** (de jour comme de nuit)

- **Diminuer drastiquement les nuisances de l'Aéroport de la Blécherette** et planifier l'après fin de la concession d'exploitation (2036)
- **Déclarer Lausanne "ville zéro mégots"**, par une campagne d'éducation, de sensibilisation et de contrôle renforcé.
- **Lutter contre la pollution plastique dans les sols et dans l'eau**, en réduisant les émissions dans les eaux de ruissellement, en collectant et filtrant les eaux les plus polluées et en luttant davantage contre le littering.
- **Garantir 50% de repas végétariens** dans les écoles lausannoises et augmenter la part de **produits issus de l'agriculture biologique** tout en privilégiant au maximum la **provenance locale**.
- **Garantir l'accès aux soins de santé** pour toutes et tous, à l'exemple de lieux comme le Point d'Eau
- **Mettre en place un système fiable de test et de signalement quotidien des cyanobactéries** pendant les mois d'été pour les principales zones de baignade de la ville, telles que la plage du Bourget (Vidy), Bellerive, Ouchy, etc., afin d'informer sur les risques pour la santé des animaux et des humains.

e) Atteindre le 100% renouvelable et sobre pour Lausanne

La lutte contre le changement climatique passe par une décarbonation rapide et massive des systèmes énergétiques et des réseaux.

- **Faire de Lausanne la première ville suisse sans énergies fossiles**, avec un plan clair et des échéances précises.
- **Subventionner les reconversions professionnelles** dans les métiers liés à la transition énergétique pour dynamiser l'emploi durable.
- **Renforcer et confirmer les collaborations avec les hautes écoles** pour faire de Lausanne le terrain de jeu de l'innovation dans le domaines énergétique
- **Créer un programme communal ambitieux d'isolation des bâtiments**, visant la rénovation énergétique de 5% du parc bâti chaque année.
- **Lancer un projet-pilote innovant de stockage d'énergie thermique**, pour maximiser l'efficacité des réseaux.
- **Développer et innover le stockage électrique saisonnier et horaire** pour renforcer l'indépendance énergétique grâce au solaire et à l'hydraulique.
- **Alimenter 20 immeubles majoritairement par du solaire thermique d'ici 2028**, en multipliant les installations au sein du patrimoine de la Ville.
- **Renforcer la sobriété énergétique** en généralisant les mesures d'efficacité énergétique et les conseils en sobriété dans tous les bâtiments de la Ville pour réduire de 30% leur consommation électrique durant la législature.
- **Développer les productions d'électricité renouvelable**, notamment Eoljorat Sud, l'augmentation de la production du barrage de Lavey, le barrage MBR et en posant 3 MWc de production solaire supplémentaire par année.

- **Atteindre 80% de renouvelable dans le chauffage à distance** notamment avec la géothermie, la récupération de chaleur dans les eaux du lac et les eaux usées.
- **Supprimer le réseau de gaz** de 3 quartiers lausannois durant la législature.
- **Maintenir un tarif de rachat élevé pour l'énergie solaire** afin d'encourager les privés à en poser et optimiser l'autoconsommation notamment par des stockages individuels et décentralisés
- **Renforcer le réseau électrique pour soutenir la décarbonation** (pompes à chaleur et véhicules électriques) et le développement du solaire.

Ce deuxième axe constitue la feuille de route pour une Lausanne exemplaire face aux défis écologiques et climatiques. En renforçant la nature en ville, en développant une mobilité active et décarbonée, en luttant contre toutes les pollutions, en basculant vers une énergie 100% renouvelable et en repensant notre économie pour qu'elle soit circulaire, la Ville protège la santé de ses habitantes et ses habitants, développe son attractivité et prépare un avenir résilient.

3) Une ville égalitaire, accueillante, solidaire et prospère

Une ville égalitaire garantit l'égalité des droits et des chances, lutte contre toutes les formes de haine et de stigmatisation, et valorise la diversité. Elle est aussi une ville accueillante, qui facilite l'intégration, soutient ses habitantes et ses habitants, et encourage la convivialité. Enfin, elle est solidaire en accompagnant les plus vulnérables, en développant l'inclusion et en agissant à l'échelle locale et internationale pour plus de sécurité et de justice. Ce programme s'engage à bâtir cette ville humaine et ouverte.

a) Combattre les discriminations pour promouvoir l'égalité réelle et l'inclusion de toutes et tous

L'égalité ne se décrète pas, elle se construit avec des actions fortes et continues pour déconstruire les préjugés et promouvoir la diversité.

- **Viser la parité à tous les niveaux de l'administration communale**, en particulier dans les métiers traditionnellement masculins ou féminins.
- Mettre en place à terme **12 semaines de congé pour chaque parent lors de la naissance ou l'adoption d'un enfant**, afin de garantir l'égalité tant professionnelle que dans la charge éducative, ainsi que **6 semaines supplémentaires pour le parent qui accouche**.
- Permettre à chaque parent de pouvoir prendre **6 mois de congé non payé durant l'année suivant la naissance d'un enfant**.
- **Lancer une campagne « Stop Hate Speech »** contre le discours de haine et le masculinisme, avec des actions de sensibilisation et d'éducation dans les écoles et lieux publics.

- **Former les agent·e·s de la ville et la population à la prévention contre le “masculinisme”**, un facteur de violences sexistes et d’inégalités.
- **Évaluer et quantifier les “coûts de la virilité” à Lausanne**, afin de mieux comprendre ses impacts sociaux et économiques.
- **Organiser des journées de présentation des métiers de la Ville en non-mixité**, pour encourager la diversité des profils.
- **Sensibiliser la population aux inégalités liées au care et à la période post-grossesse** via la déléguée familles.
- **Valoriser les parcours post-grossesse** avec des ateliers de retour à l’emploi dédiés.
- **Instaurer un budget égalité**, à l’image de ce qui est fait dans le sport, étendu à la culture et à d’autres secteurs.
- **Soutenir les droits et la visibilité des personnes LGBTQIA+**, avec des programmes adaptés, en collaboration avec les associations spécialisées.
- **Mieux faire connaître les violences et discriminations spécifiques à l’encontre des personnes LGBTQIA+**, auprès des professionnel·le·s et du grand public
- **Identifier, documenter et faire connaître les vulnérabilités et besoins spécifiques des personnes allophones, migrantes, en situation de handicap et LGBTQIA+** afin de les soutenir tout en maintenant une approche intersectionnelle
- **Mettre en place des solutions d’hébergement provisoire** et accompagnement socio-éducatif pour les jeunes personnes LGBTQIA+ qui ont dû quitter le logement familial suite à leur coming-out
- **Etudier, encourager et soutenir la création de logements adaptés pour les seniors LGBTQIA+**
- **Devenir membre de l’ILGA, fédération internationale LGBTI et de Egides**, Alliance internationale francophone pour l’égalité et les diversités
- **Renforcer et systématiser le monitoring et le reporting** pour permettre une amélioration de la coordination, du suivi et du pilotage de la politique LGBTQIA+ de la Ville
- **Renforcer les actions antiracistes**, en s’inspirant du mouvement Black Lives Matter.
- **Lutter contre le racisme structurel** par la formation de l’administration – en particulier la police et la chaîne judiciaire – et en soutenant les associations de la société civile.
- **Encourager et faciliter l’accès au travail pour les personnes sans papiers** ou au bénéfice d’autorisations de séjour précaires, en particulier via la scolarisation et des conditions de travail dignes, et garantir leur accès aux prestations sociales.
- **Lutter contre les discriminations anti-religions**, condamner fermement tout acte antisémite, islamophobe, antichrétien ou raciste et favoriser le dialogue inter-religieux.
- **Œuvrer à l’accueil digne des gens du voyage** par la mise en place d’une aire d’accueil sur le territoire lausannois.
- **Garantir l’accessibilité totale des bâtiments municipaux, des écoles et des transports publics** pour les personnes en situation de handicap.
- **Créer une commission consultative du handicap**, où les personnes concernées ont véritablement voix au chapitre.

- **Aménager des places de jeux accessibles aux enfants en situation de handicap** dans chaque quartier.
- **Création d'un mémorial pour les victimes de la chasse aux sorcières.**

b) Soutenir les familles en développant des structures d'accueil de qualité

Des structures d'accueil publiques soulagent le quotidien des parents, facilitent le développement des enfants et favorisent l'égalité de genre.

- **Augmenter le nombre de places en préscolaire et parascolaire** pour répondre à la demande et atteindre l'objectif "un enfant, une place".
- **Améliorer l'information aux parents sur la liste d'attente** pour une place dans les structures d'accueil (délai d'attente et lieu d'accueil)
- Sensibiliser les structures CVE et APEMS à la **lutte contre les stéréotypes de genre** dès le plus jeune âge
- **Augmenter le taux d'encadrement dans les crèches** afin de garantir de meilleures conditions de travail pour les employé·e·s et améliorer le quotidien des enfants.
- **Élargir et assouplir l'accès aux places de gardes par la prise en compte d'autres besoins que ceux liés à l'emploi** (artistes, bénévoles, engagement politique ou militant, soutien à la santé mentale, etc.).

c) Accompagner toutes et tous dans une vie digne, où chaque personne est bien entourée

La solidarité est au cœur du projet communal, avec un engagement fort envers les seniors, les personnes en difficulté et les enjeux internationaux.

- **Développer des restaurants inclusifs**, qui emploient et accueillent toutes et tous.
- **Renforcer les moments d'échanges intergénérationnels**, notamment par la mise en place de moments de repas intergénérationnels réguliers entre écoles, seniors et EMS pour renforcer les liens sociaux.
- **Lutter contre la solitude** en pensant les bâtiments et espaces publics comme des espaces de rencontre et d'échanges, par exemple avec des jeux multigénérationnels, avec des tables de pic-nique urbaines, du mobilier adapté, des infrastructures de sport urbain adaptées, etc.
- **Renforcer l'offre d'hébergement d'urgence** par une augmentation du nombre de places, une ouverture toute l'année ainsi qu'en journée.
- **Créer une task force dédiée à la recherche d'immeubles** disponibles pour des logements de transition.
- Développer un soutien financier et / ou structurel **aux structures associatives qui font de l'accueil bas seuil en journée** dans la région lausannoise.

- **Améliorer la prise en charge des personnes qui pratiquent la mendicité** et cesser la criminalisation de la pauvreté extrême notamment en poursuivant notre engagement contre une interdiction généralisée de la mendicité et pour supprimer les amendes pour “camping sauvage”.
- **Faire de Lausanne une ville refuge**, en stoppant les renvois forcés et en offrant une “city card” aux personnes en situation précaire.
- **Élargir 24h/24 les heures d’ouverture de l’antenne de l’espace de consommation sécurisé de la Riponne** et développer un hébergement d’urgence spécifique pour les personnes toxicodépendantes
- **Renforcer la présence des équipes socio-sanitaires, du dispositif de réduction des risques** au centre-ville et hors centre-ville (notamment Sébeillon) et améliorer la coordination avec l’espace de consommation sécurisé pour atteindre un objectif : zéro consommation de drogues dans l’espace public.
- **Augmenter le soutien à l’association SYSTMD** pour améliorer le ramassage des déchets de consommation de produits stupéfiants, notamment dans les quartiers Sévelin / Sébeillon / Vigie / Tivoli
- **Poursuivre le projet Cann-L - Projet pilote de vente sans but lucratif de cannabis** - mener un réseau de villes engagées pour la réglementation de la consommation de cannabis.
- **Développer des programmes d’aide et de prévention des toxicodépendances** en collaboration avec les associations locales et les institutions de santé.
- Mettre en place d’une **instance indépendante en matière de plaintes** et d’un **système de récépissé** délivré lors de chaque contrôle de police.
- **Réformer le fonctionnement du comité d’éthique de la police** tout en lui donnant des moyens suffisants et en établissant un suivi sérieux de ses travaux
- **Renforcer la paix publique avec une véritable police de proximité** : postes de quartier, agents dédiés, formation spécifique et obligatoire aux aspects touchant les différentes communautés, les minorités et les discriminations.
- **Interdire le placage ventral**, méthode dangereuse et à l’origine de drames documentés.
- **Renforcer la solidarité internationale** par un accroissement du budget coopération, un désinvestissement total des entreprises et institutions complices de conflits ainsi que le développement de partenariats durables avec des villes et régions dans le domaine de l’eau, des déchets et de l’arborisation.
- **Garantir l’absence de toutes relations institutionnelles, économiques, financières, culturelles et sportives avec les institutions israéliennes impliquées dans le génocide en cours à Gaza** et / ou dans les colonies illégales de Cisjordanie et de Jérusalem-Est et / ou dont les pratiques sont contraires au droit international, viole les droits humains et / ou les résolutions de l’ONU.
- **Créer une administration digitale** qui facilite la vie quotidienne à la population, aux associations et aux entreprises en ne supprimant aucun emploi, en proposant toujours une alternative pour ne pas créer de fracture numérique et en mettant la responsabilité environnementale au centre de son développement.

- **Proposer une identité numérique facilitatrice et sûre** pour celles et ceux qui la souhaitent.
- **Garantir la protection des données** dans tous les services de la Ville.

d) Soutenir et valoriser les commerces de proximité, la culture et le sport : pour une ville animée et prospère, qui repense ses modes de consommation.

Le commerce local, la culture et les manifestations sportives animent notre Ville et sont d'une importance cruciale pour une ville vivante, prospère et accueillante.

- Créer les **Assises du commerce en ville** pour mettre à plat, sans tabou, toutes les problématiques en cause de la disparition des enseignes : les modes de consommation en ligne de la population, les prix exorbitants du m² pratiqués par certains propriétaires et l'accessibilité des commerces pour les clientes et les clients, etc.
- Établir **une stratégie** visant à faire renaître les commerces en voie de disparition dans le centre-ville.
- **Réduire la vacance des locaux commerciaux et artisanaux** via une politique incitative et la mise en réseau des propriétaires et acteurs locaux.
- **Améliorer la signalétique et les cheminements vers les lieux d'intérêt**, pour faciliter la découverte des sites culturels, patrimoniaux et naturels qui font la richesse lausannoise et le tourisme.
- **Lancer des campagnes promotionnelles ciblées dans les villes alémaniques et autres destinations accessibles en train**, pour attirer un tourisme durable.
- Renforcer la place de Lausanne comme épicerie culturelle de Suisse romande, en maintenant **un soutien diversifié aux institutions historiques et patrimoniales d'importance tout autant qu'aux petites structures et aux structures indépendantes.**
- **Valoriser les lieux alternatifs et *artist-run spaces*** en soutenant financièrement les espaces autogérés, tiers-lieux et collectifs d'artistes qui dynamisent la scène culturelle lausannoise, par exemple avec un accompagnement administratif via le service de la culture.
- **Intégrer l'écologie dans la culture** en favorisant les pratiques durables : réemploi de matériaux, mutualisation d'équipements, encourager les initiatives de type "ressourcerie", production du matériel de promotion avec des entreprises locales, alimentation locale lors d'événements et mobilité douce pour les publics et artistes.
- **Offrir des lieux d'exposition dans les vitrines et des espaces vides** en lançant un appel à projets pour inviter des artistes à exposer une sélection de leurs œuvres dans les vitrines de commerces inoccupés ou des locaux en transition, afin d'animer l'espace public et valoriser les acteurs culturels qui manquent d'espace de création et de monstration.

- **Faire des bibliothèques des lieux de vie et de médiation culturelle** en renforçant le rôle des bibliothèques en augmentant les effectifs dédiés à la médiation et en finançant davantage d’animations (lecture, rencontres, ateliers, conférences, expositions, projections) pour en faire des espaces de rencontre, de partage, intergénérationnels et inclusifs.
- **Créer un lieu adéquat pour accueillir le Centre BD de la Ville de Lausanne**, l’un des fonds de bande dessinée les plus précieux du monde, actuellement peu accessible au public et peu valorisé.
- Organiser les échanges entre les manifestations culturelles et sportives pour **limiter leurs frais et diminuer l’utilisation des ressources**, notamment en augmentant le catalogue d’infrastructures mobiles à leur disposition.
- **Exiger que les infrastructures sportives soient accessibles et inclusives**, ouvertes à la population et aux touristes pour favoriser le sport pour toutes et tous, en équilibre avec les montants consacrés au sport d’élite.
- **Lancer une “outiltech” : un lieu d’emprunt d’outils pour les habitants**, favorisant l’entraide et la réduction de la consommation.
- **Renforcer la ressourcerie de Beaulieu et la mettre en réseau avec les autres à l’échelle de la Suisse romande** pour réutiliser et recycler les objets et les matériaux.
- **Promouvoir la mise en place de consignes pour bouteilles en verre et contenants réutilisables** afin de diminuer les déchets liés aux manifestations sportives et culturelles.
- **Renforcer les systèmes de réutilisation pour repas à emporter**, avec des soutiens et partenariats avec les restaurateurs
- Créer un **incubateur dédié aux startups sociales et environnementales**, un lieu et un programme où les porteurs de projets innovants peuvent bénéficier d’un accompagnement complet : espace de travail, mentorat, formations, ressources et accès au financement. Ce dispositif vise à faire émerger et pérenniser des solutions locales aux grands défis sociaux
- **Multiplier le nombre d’écopoints** pour faciliter le tri et la collecte des déchets liés aux lieux et manifestations sportives et culturelles.

e) Une ville qui soigne la population et l’économie face aux chantiers : mieux planifier et coordonner tous les chantiers, publics et privés

La Ville a pris le parti de s’améliorer continuellement pour faire face aux enjeux climatiques et améliorer la qualité de vie de sa population. Cela induit des nombreux chantiers continus et donc des nuisances pour la population et les commerces. Nous devons redoubler d’efforts pour minimiser ces nuisances au maximum.

- **Raccourcir la durée des chantiers en optimisant leur planification et organisation** notamment en demandant la mise en place de pénalité dans les appels d'offre de la Ville en cas de dépassement de délai.
- **Mettre en place un suivi en temps réel des chantiers** pour informer les commerces et la population et assurer des accès adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- **Accompagner les chantiers** en obligeant tous les maîtres d'œuvre d'inclure la phase de chantier comme une étape à part entière
- **Créer un fonds de dédommagement** pour les commerces durement touchés par les chantiers et proposer des mesures directes pour les soulager financièrement.
- **Améliorer la communication et la signalétique à proximité des chantiers**, notamment pour les personnes à mobilité réduite.
- **Embellir les palissades de chantier**, mettre des panneaux d'explication sur les travaux en cours, organiser des visites de chantier pour les riverains, pour améliorer la compréhension des travaux et leur intégration urbaine

Cet axe 3 traduit l'engagement fort de Lausanne pour une société plus juste, inclusive et solidaire. Par des mesures concrètes contre les discriminations, des actions pour une ville ouverte à toutes et tous, et un soutien accru aux plus vulnérables, la ville incarne ses valeurs humanistes. Elle devient un lieu où chaque personne peut vivre dignement, participer pleinement et s'épanouir. C'est ensemble, dans la diversité et la solidarité, que nous construisons une Lausanne qui rassemble et protège toutes ses habitantes et habitants.